

Capacité en Hydrologie et climatologie médicales



Niveau d'étude
visé
Inconnu



Durée
2 ans



Composante
Direction de
la formation
continue et de
l'apprentissage,
UFR Médecine



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Les candidatures 2020/2021 seront ouvertes du 24 août 2020 au 30 septembre 2020

POUR CANDIDATER, SUIVEZ LES INDICATIONS CI-DESSOUS :

Veuillez vous connecter sur le lien "**candidature**" dans la rubrique "**SUR LE WEB**". **A droite de votre écran, en-dessous de l'encadré "Contacts"**

Durée : 2 ans

4 à 5 sessions d'1 journée par an

120 heures

Stage de 50 demi-journées

dans un établissement thermal

Dates 2019/2020 pour information:

- Janvier 2020 (Grenoble)

- avril 2019 (Alsace)

- mai 2019 (Languedoc)

Tarifs 2020/2021 :

Formation initiale : 502 € droits d'inscription (droits inter U inclus)

Formation continue : 300 € + 502 € droits d'inscription (droits inter U inclus)

Organisation

Contrôle des connaissances

Validation des enseignements : examen écrit

Validation des stages : sur avis du maître de stage avec
Présentation orale d'un mémoire devant jury avec Production
d'un article en état d'être publié.

Admission

Public cible

Titulaire du diplôme de Docteur en Médecine français ou étranger.

Pré-requis obligatoires

Validation du probatoire

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Pr. Patrick CARPENTIER

✉ patrick.carpentier@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

☎ 04 38 38 83 20

✉ fc-sante@univ-grenoble-alpes.fr

En savoir plus

Candidature

🔗 <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/ecandidat/#!accueilView>

Programme

Spécificités du programme

1^{re} année :

- Introduction à la Climatologie Médicale
- Météoropathologie
- Visite d'une station météorologique
- Origine, captage, conservation et contrôle des eaux minérales
- Organisation, législation et hygiène des établissements thermaux
- Visites d'établissements thermaux
- Initiation à la recherche et à l'évaluation en milieu thermal
- Initiation à l'éducation sanitaire en milieu thermal

2^e année :

- Hydrologie de spécialité : indication, modalités d'application et résultats des cures thermales en :
- Rhumatologie
- ORL
- pathologie vasculaire
- pathologie respiratoire
- pathologie métabolique
- pathologieuro-néphrologique
- gynécologie
- psychiatrie
- visite d'établissements thermaux